LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES POUR EQUIPEMENT PUBLIC			
N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SURFACE / METRE LINEAIRE
1	Aménagement d'une plateforme pour le stockage des demi-charges de bois au lieudit "Les Rottes"	Commune	900m²
2	Aménagement de la Route de Tigny et de la Route des Choseaux 7m de plateforme	Commune	800ml
3	Aménagement de la Route du Pont de la Tourne à 7m de plateforme du CD 26 jusqu'au Pont de la Tourne	Commune	300ml
4	Aménagement de la Descente de Piccot à 7m de plateforme	Commune	800ml
5	Aménagement de la Route de Château Blanc à 7m de plateforme	Commune	600ml
6	Rectification et aménagement de l'Impasse du Bailly à 7m de plateforme, pour la desserte du secteur des Combes d'en Haut	Commune	200ml
7	Aménagement d'une aire pour le stockage des containers OM à l'intersection de la Route des Lanches et de la Route du Clos Riond	Commune	100m²
8	Aménagement d'une aire pour le tri sélectif, une aire de retournement et un parking à l'entrée du village	Commune	900m²
9	Aménagement paysager piétons - du croisement RD 26 et de la Route des Plaines-Joux jusqu'à l'intersection avec la Route d'accès au village vacances	Commune	200ml
10	Aménagement d'un verger conservatoire au lieudit "Les Crottes"	Commune	8100m²
11	Aménagement du Chemin des Granges à 7m de plateforme	Commune	500ml
12	Elargissement de la Route de la Villiaz à 7m de plateforme	Commune	300ml
13	Elargissement du Chemin des Dodes à 7m de plateforme	Commune	50ml
14	Extention du cimetière	Commune	650m²
15	Aire de stockage des grumes	Commune	710m²
16	Aire de stockage des grumes	Commune	780m²
17	Aire de stockage des grumes	Commune	440m²

LISTE DES SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE		
N° DE REFERENCE AU PLAN	LIEU	% DE LA SURFACE DE PLANCHER AFFECTE A DES LOGEMENTS SOCIAUX
1	Secteur Centre Bourg	Logements locatifs sociaux : 30
2	Secteur des Coudres	Logements en accession sociale : 30

LISTE DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION	
N° DE REFERENCE AU PLAN	LIEU
1	Secteur Centre Bourg
2	Secteur des Coudres
3	Secteur Artisanal

INFRASTRUCTURES ET EMPLACEMENTS RESERVES

- Bâtiment patrimonial
- Petit patrimoine bâti
- Bâtiment agricole
- Emplacement réservé pour équipement public 7m de plateforme
- Emplacement réservé pour équipement public
- Boisements rivulaires
- Continuités écologiques
- Servitude pour mixité sociale
- Repérage des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Servitude pour commerces de proximité

Légende

- Ua : Zone d'habitat de forte densité
- Ub : Zone d'habitat de moyenne densité
- Uc : Zone d'habitat de faible densité
- Uce : Zone d'habitat de faible densité avec déficience en eau potable
- Uch : Hameau traditionnel
- Ue : Zone d'intérêt général et collectif
- UX : Zone d'activités économiques
- AU : Zone d'urbanisation future à long terme
- AUb : Zone de densification du centre bourg et du hameau de Laitraz
- AUx : Zone d'activités économiques future
- A : Zone agricole
- Av : Secteur agricole pour verger conservatoire
- N : Zone naturelle
- Nh : Secteur naturel humide
- Nalp : Secteur d'alpage
- Nals : Secteur d'alpage et de pratiques sportives
- Ns : Secteur naturel sensible (Réservoirs de biodiversités)

Département de la HAUTE-SAVOIE

COMMUNE D'ONNION

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
3 - REGLEMENT GRAPHIQUE

" Certifié conforme par le Maire et annexé à la présente délibération approuvant l'élaboration du P.L.U. en date du 3 juin 2019 "

Le Maire
Yvon BERTHIER

N° DE PIECE :	PROCEDURE			
	REVISIONS		MODIFICATIONS	
ECHELLE : 1/5000				
Avril 2019				
CONCEPTION Muriel CONORD-CARDE Christophe DEVOUASSOUX Architecte Urbaniste-Juriste 256, Chemin du Perrey PASSY	CARTOGRAPHIE Cabinet ARPENTAGE GEOMETRE-EXPERT 165, Rue du Mont-Blanc 74170 SAINT-GERVAIS		Plan régulier Planimétrie : RGF 93	